

CUSTINES FLASH INFO



AGENDA

Du 18 au 21 janvier
Nuits de la lecture
(Médiathèque)

Samedi 20 janvier
Animation 4-6 ans
(Médiathèque)

Mercredi 07 février
Animation 4-6 ans
(Médiathèque)

Samedi 24 février
Assemblée Générale
(ARC)

Samedi 02 mars
Bourse de puériculture
(Les Diablotins)

Mercredi 06 mars
Carnaval
(Service Jeunesse)

Vendredi 08 mars
Don du sang
(Espace Maurice HAAS)

Flash N° 43 - Année 2024
Directeur de la publication : Pierre JULIEN
Conception et Impression :
Imprimerie Thorax - 54000 NANCY



Monsieur le Maire de Custines,
les Adjointes, les membres du Conseil
Municipal et l'ensemble du Personnel
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

INFOS PRATIQUES

● **Mairie / Tél. : 03 83 49 34 36**

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00.
Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : 9 h à 12 h.
Fermeture les Jeudis après-midi,
Samedis et Dimanches.
Email : mairie@ville-custines.com

● **Bureau de Poste / Tél. : 36 31**

9, rue de l'Hôtel de Ville - 54670 CUSTINES
Web : www.laposte.fr

● **Gendarmerie Nationale / Tél. : 03 83 49 30 76**

9, rue Anatole France - 54390 FROUARD

● **Bassin de Pompey / Tél. : 03 83 49 81 81**

Rue des 4 Eléments - 54340 POMPEY

● **GRTGAZ / Tél. : 0800 30 72 24**

● **Cycle de l'eau / Tél. : 03 83 49 44 80**

● **Urgence médicale / Tél. : 08 20 33 20 20**
Un médecin libéral régulateur vous conseillera ou
vous orientera vers un médecin de garde ou un
service d'urgence, la nuit, le week-end et les jours
fériés.

● **Pharmacie de garde N° Audiotel 32 37***
(accessible 24/24) * N° Audiotel : 0,34 € TTC/min

Informations

Distribution de sel de déneigement hiver 2023-2024



Une deuxième distribution de sel de déneigement aura lieu pour cet hiver le :

Samedi 13 janvier 2024 de 10h00 à 12h00

Merci de vous présenter au centre technique muni d'un seau.

Déjections canines



Stop aux incivilités !

Chaque propriétaire de chien peut se procurer gratuitement des sacs de ramassage en mairie.

Des distributeurs sont également disponibles sur l'ensemble de la commune.

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.

CCAS

Le CCAS de Custines intervient dans les domaines de l'aide sociale sur le territoire de sa commune. Selon les difficultés rencontrées, celui-ci peut **vous apporter une aide ponctuelle** ou **vous accompagner dans vos démarches** et/ou **vous orienter vers d'autres organismes sociaux**.



Chaque premier jeudi du mois, il organise **une distribution de produits alimentaires** aux personnes en grande difficulté.

N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de nécessité, l'adjointe déléguée au CCAS vous donnera un rendez-vous pour étudier votre dossier.

Vestiaire solidaire

- Le vestiaire du secours populaire situé 1 rue du Pont à Custines est ouvert **de 14h à 16h les 2^{èmes} mardis de chaque mois** (9 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai ...).



- Une friperie est ouverte **une fois par mois de 14h à 16h au 1^{er} étage de la mairie de FAULX**. Pour plus de renseignements contacter la mairie de FAULX au 03 83 49 34 01.

Collecte Banque Alimentaire



Chaque année, les Banques Alimentaires organisent leur collecte nationale dans les magasins partout en France le dernier week-end de novembre. La collecte à Custines a eu lieu **les 24 et 25 novembre 2023** au Carrefour Contact et a permis de collecter 750 kg.

Un grand **MERCI** à toutes les personnes qui ont fait preuve de générosité lors de cette collecte.

Permanence de Gendarmerie

Une permanence de la Gendarmerie a lieu en Mairie de Custines **tous les 2^{èmes} lundis du mois de 9h à 11h**.



Chasse

Le calendrier de chasse déposé par l'ACCA peut être consulté sur le panneau d'affichage de la Mairie ou sur le site internet de la commune.



Séniors en vacances

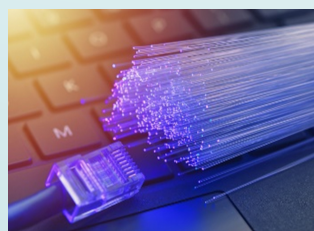


Le CCAS de Custines, en partenariat avec le CCAS de Faulx, organise début juin **un séjour d'une semaine en pension complète au Domaine du Mas blanc à Alénya dans les Pyrénées (à côté de Collioure)**.



Seules les personnes retraitées ou sans activité professionnelle de 60 ans et plus, peuvent participer à ce voyage.

Pour toute information ou préinscription s'adresser aux Mairies de Custines ou de Faulx.



La fibre... Ouverture commerciale courant mars...

Sous le contrôle de la société Losange, les travaux de déploiement de la fibre sur le territoire de Custines sont quasiment terminés (sauf rues Marie de Lorraine, Poiroux et la Lixière en attente de la réfection complète de la rue Marie de Lorraine).

Le délai de carence obligatoire de 3 mois, pour permettre aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) de se positionner et de proposer une concurrence saine, est activé.

Les premiers raccordements pourront être effectués dès le **début du 2^{ème} trimestre 2024**.

Certaines précautions sont nécessaires :

- Vérifier son éligibilité sur le site **www.losange-fibre.fr**
- Comparer les offres des différents fournisseurs et faire jouer la concurrence.
- Préparer les travaux en donnant accès au réseau téléphonique (chemin privilégié pour le passage de la fibre) et cibler l'endroit de la pose de la prise de raccordement.
- Être vigilant lors de l'installation de la fibre dans la maison ou le logement.
- Signer le PV d'installation **si et seulement si** tout est fait dans les règles de l'art et opérationnel.

C'est votre Fournisseur d'Accès Internet choisi qui se doit de régler tout litige d'installation ou de fonctionnement. N'hésitez pas à consulter le site **www.losange-fibre.fr** pour trouver des réponses aux questions les plus fréquentes que vous vous posez.



LE CONTRÔLE DU BON ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

autorisés par votre permis de construire (ou
déclaration de travaux...)

POUR UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE DE VOTRE CONSTRUCTION

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, d'aménager, de construire, déclaration préalable...), dans tous les cas, vous avez **obligation** d'effectuer les déclarations suivantes en mairie :

DOC : Déclaration d'Ouverture de Chantier

DAACT : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux

Qu'est-ce que la DAACT, ce document à fournir à la fin des travaux ?

Une fois vos travaux achevés, il est impératif de fournir à la mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, quel que soit le projet : ravalement de façade, clôture, piscine, extension, abris de jardin, etc...) afin de garantir la conformité de l'autorisation d'urbanisme reçue par le maire.

En son absence, le propriétaire s'expose à des sanctions.

Quelles sont les sanctions si la DAACT n'est pas fournie ?

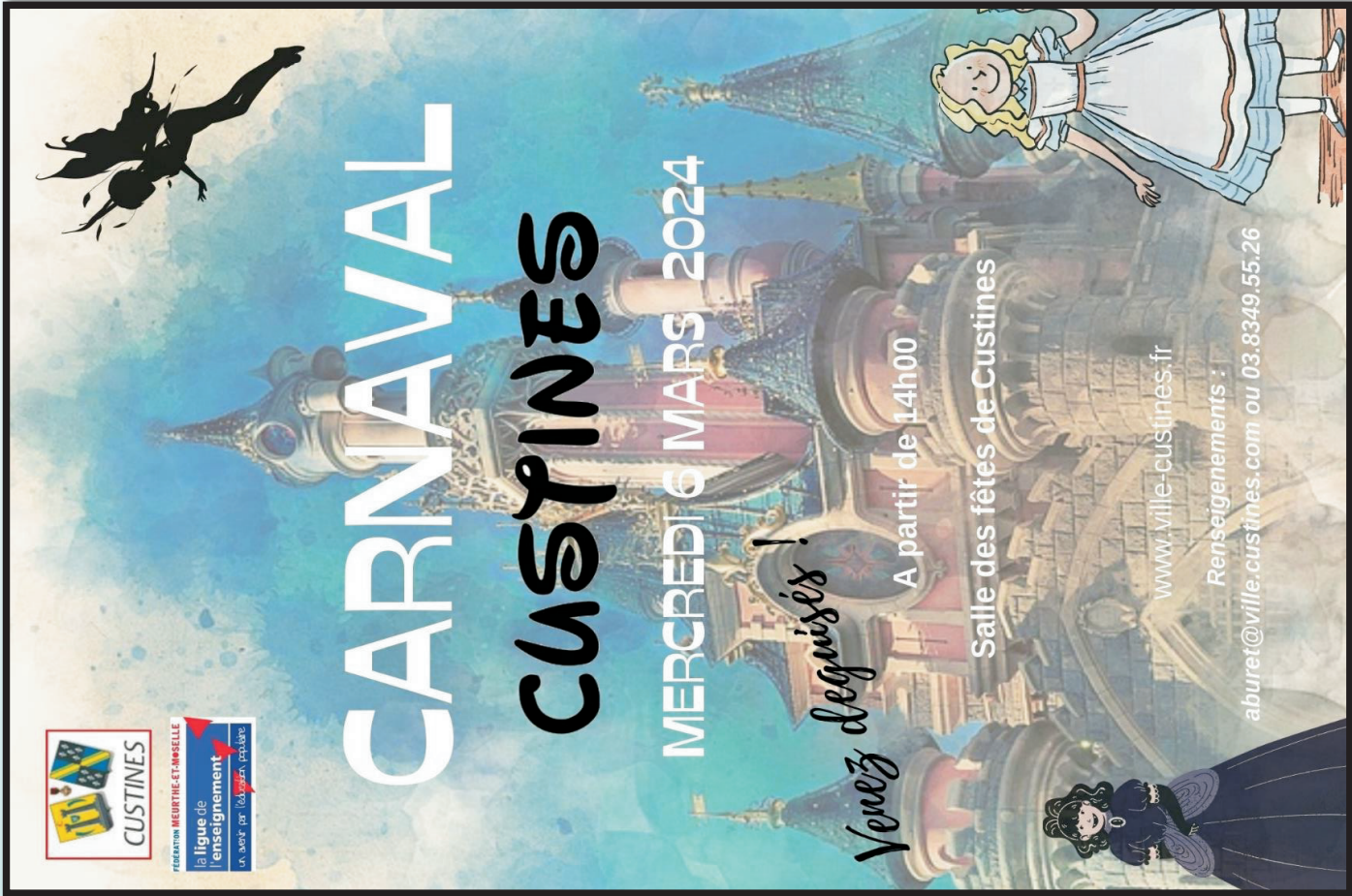
La **DAACT** étant **obligatoire**, si le document n'est pas déposé en mairie, le particulier s'expose à une amende allant de 1 200 à 300 000 euros. La responsabilité du propriétaire peut également être engagée si un tiers, comme un voisin, subit un préjudice à cause de la construction. Dans ce cas, il peut saisir la justice pour obtenir la démolition de la construction et des dommages et intérêts.

Ce document est aussi nécessaire pour vendre son bien. Le notaire doit informer l'acheteur de l'absence de DAACT et des risques encourus., s'il n'est pas informé, il peut saisir le tribunal pour obtenir un dédommagement.

En résumé :

Le certificat de conformité d'une maison





Madame, Monsieur,

A l'heure de la clôture du flash, nous sommes toujours en posture Vigipirate « urgence attentat » et ne savons pas quel sera le niveau lors de la journée du 06 mars 2023.

C'est pour cela que nous vous demandons exceptionnellement de faire une inscription nominative en mairie ou par mail afin de pouvoir au maximum maintenir l'organisation de cette après-midi festive.

[Pour tous renseignements ou retour d'inscription :](#)

@ : service.jeunesse@ville-custines.com ou aburet@ville-custines.com

☎ : 03.83.49.55.26

Adulte n°1 : *Fourmir obligatoirement une pièce d'identité*

Nom : Prénom :

Adresse :

N° Téléphone :

Mail :

Adulte n°2 : *Fourmir obligatoirement une pièce d'identité*

Nom : Prénom :

Adresse :

N° Téléphone :

Mail :

<u>Enfant 1 :</u>		<u>Enfant 2 :</u>	
<u>Nom :</u>		<u>Nom :</u>	
<u>Prénom :</u>		<u>Prénom :</u>	
<u>Date de Naissance :</u>		<u>Date de Naissance :</u>	
<u>Lieu de Naissance :</u>		<u>Lieu de Naissance :</u>	
<u>Enfant 3 :</u>		<u>Enfant 4 :</u>	
<u>Nom :</u>		<u>Nom :</u>	
<u>Prénom :</u>		<u>Prénom :</u>	
<u>Date de Naissance :</u>		<u>Date de Naissance :</u>	
<u>Lieu de Naissance :</u>		<u>Lieu de Naissance :</u>	



Association des Retraités de Custines

Toutes les activités de l'ARC ont repris.

Le Yoga se fera à partir de janvier à l'Espace Maurice HAAS

- **Gymnastique** : Mardi de 9h00 à 10h00 (Déri-Sté)

- **Yoga** : Jeudi à l'Espace Maurice HAAS 2 séances :

9h15 à 10h30 / 18h15 à 19h30

La carte d'adhérent est obligatoire pour toute activité, sortie ou repas.

Les cotisations se feront lors des permanences des mercredis de 10h00 à 12h00 et le jour de l'assemblée générale à 13h30.

N'oubliez pas d'apporter votre carte d'adhérent. Le timbre est toujours à 10 €.

Repas du mercredi : à partir de janvier les repas du mercredi auront lieu à l'Espace Maurice HAAS. Une soixantaine d'adhérents se retrouvent chaque mercredi autour d'un agréable repas.

Les permanences auront lieu également à l'Espace Maurice HAAS

ASSEMBLEE GENERALE :

Samedi 24 février à la salle des fêtes.

13H30 : Renouvellement de la cotisation 2024.



Vous assisterez à une comédie musicale intitulée « Bleu(s) » autour de chansons revisitées du répertoire français.

Deux personnages, Capucine et Casimir, vous invitent à partager leur intimité et leurs souvenirs de couple.

Dans leur cuisine en formica, ils vous chanteront leurs amours et leurs désamours.

15H30 : Validation des comptes de l'année 2023.

Un goûter sera offert.

REPAS de Printemps :

Mercredi 20 mars 2024, animé par l'orchestre "Fusion Orchestra".



Voyages 2024

Deux voyages de 8 jours sont prévus :

- Ste Maxime du 16 au 23 juin 2024 (2 places sont encore disponibles)

- Croatie du 5 au 12 octobre 2024 **(complet)**

Voyages d'une journée :

ARENES DE METZ - HOLIDAY ON ICE : Mercredi 07 février 2024 - **(complet)**

Ce sont des projets : les dates ne sont pas encore connues pour ces autres sorties.

- **ALSACE** : Musée de la poterie et musée des bretzels

- **BEZE - DIJON** : Grotte en barque

- **JOURNEE MYSTERE EN AOUT**

- **EPINAL** : Planétarium et centre historique

- **BAR LE DUC** : Groseilles - voie sacrée - église avec tableau de St Ligier

- **LUXEMBOURG** : Petit train et croisière

- **BELGIQUE** : Grottes de Han

- **PETITE ROSSELLE** : Mine

- **OBERNAI** : Choucroute

L'Association Les Diablotins organise une Bourse Matériels, Accessoires Puériculture et Vêtements Enfants

(6 mois - 16 ans) Printemps/Été uniquement.

SAMEDI 2 MARS 2023

De 9h à 17h, NON-STOP

Salle des Fêtes de CUSTINES

2 rue de l'Hôtel de Ville

DEPÔT : même organisation que précédemment. Les RDV sont pris à compter de la rentrée de janvier. Nous contacter pour plus de renseignements.

Seront acceptés :

- turbulettes,
- linge de lit enfant,
- tapis d'éveil,
- mobiles,
- trottinettes,
- vélos,
- rollers,
- jeux extérieurs (quilles, ballons, mini buts...),
- vêtements de grossesse (mode récente).

Ne seront pas acceptés :

- chaussures,
- jouets,
- jeux 1^{er} âge,
- livres.

* Maximum 2 listes 26 articles par personne

* 5 € par liste

* Possibilité de mixer jouets et vêtements, **le tout en très bon état, propre et conforme aux normes actuelles**

L'Association retiendra 10 % sur le montant des ventes.

RETRAIT : lundi 4 mars de 17h à 18h30.

Contacts :

Laure 06 67 62 11 48

Florence 06 98 43 95 46





Les 8^{ème} Nuits de la lecture auront lieu cette année du 18 au 21 janvier 2024. Cette année encore la médiathèque s'associe à cet événement national, et vous proposera quelques animations. Alors restez les yeux grands ouverts et les oreilles aux aguets !!!

Samedi 20 Janvier
De 14h à 15h

Je ne manque pas
de piquants !



Pour les enfants de 4 à 6 ans.

Gratuit sur réservation.

Nombre de places limité !



Renseignements et réservations :
03.83.24.76.46 – mediatheque@ville-custines.com

Mercredi 7 février
De 14h à 15h

Ébouriffe-moi !



Pour les enfants de 6 à 8 ans.

Gratuit sur réservation.

Nombre de places limité !



Renseignements et réservations :
03.83.24.76.46 – mediatheque@ville-custines.com

Agenda Célébrations

Notre Dame du Clévant

Les horaires des offices sont à 9h30 sauf précision contraire.

Janvier 2024

Lundi 1 ^{er} janvier	à 11h00 Pompey
Dimanche 7 janv.	Custines Epiphanie
Dimanche 14 janv.	Custines
Dimanche 21 janv.	Custines
Dimanche 28 janv.	Custines JM des Lépreux

Février 2024

Dimanche 4 fév.	Custines
Dimanche 11 fév.	Malleloy ND de Lourdes
Mercredi 14 fév.	à 18h30 Pompey Les Cendres
Dimanche 18 fév.	Custines
Dimanche 25 fév.	Custines



m MULTIPOSE



à votre service
**DEPUIS
1990**

Une entreprise familiale à vos côtés depuis 1990

pour réaliser tous vos projets de menuiserie !

DEVIS GRATUIT
03 83 24 38 31



**Menuiserie PVC - ALU - BOIS - MIXTE
Neuf et rénovation**

**Vous avez un projet de menuiserie ?
Multipose le concrétise !**

Nos partenaires de confiance :



Scannez ici
pour plus d'infos !



Obtenez un devis GRATUITEMENT
en nous contactant au :

03 83 24 38 31



Multipose c'est aussi le dépannage multimarque !



Des conseils
pour votre projet



Des devis
sur mesure



Un suivi
de clientèle



1 rue du Bois Jacquot - Zac des sablons à MILLERY



www.multipose.net

Ne pas jeter sur la voie publique.

